



PRÉFET
DU VAL-D'OISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMISSION DÉPARTEMENTALE CONSULTATIVE DES GENS DU VOYAGE

Mardi 21 juin 2022

Direction départementale des territoires du Val-d'Oise

val
d'oïse 
le département



Ordre du jour

1

Rappel sur la finalisation du schéma approuvé

2

Principes de mise en œuvre, délais et financements

3

Les projets en cours

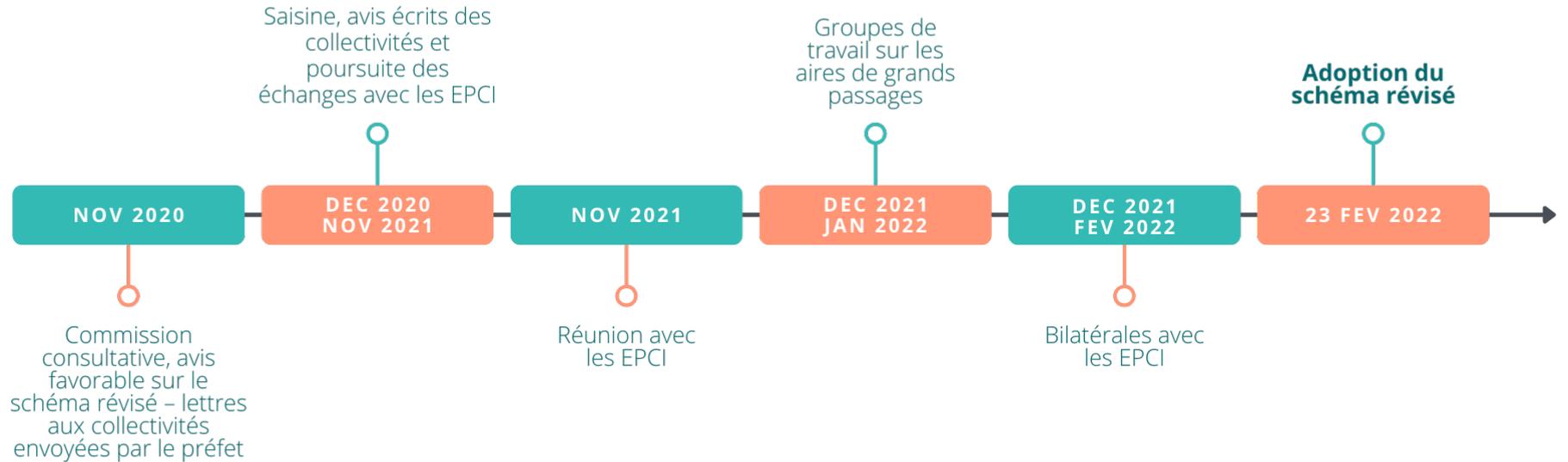
1

Rappel sur la finalisation du schéma approuvé

2

3

Historique



Avis émis lors de la consultation des EPCI

Saisine des EPCI en novembre 2020 puis avis émis par 10 EPCI et certaines communes.

Observations sur :

le volume des prescriptions en TFL et APA



les moyens humains, financiers et fonciers

la prise en compte des opérations d'habitat adapté



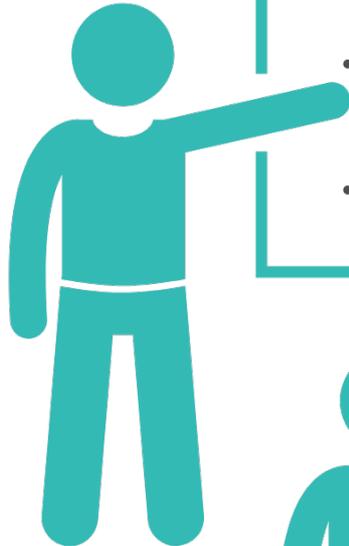
les grands passages

les occupations illégales

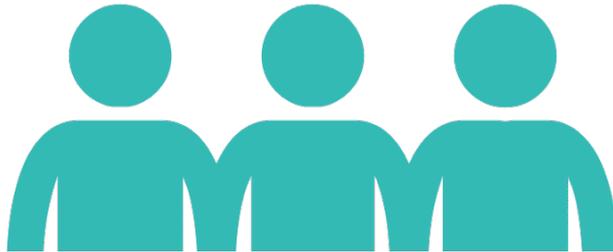


Prise en compte des avis émis par les EPCI

Réunion du 3 novembre 2021



- maintien de la stratégie et ajustements des prescriptions suite aux avis reçus
- réexamen des prescriptions pour les EPCI dépassant 1,3 APA ou TFL pour 1000 habitants
- ajustements pour tenir compte des projets d'habitat adapté en cours de réalisation

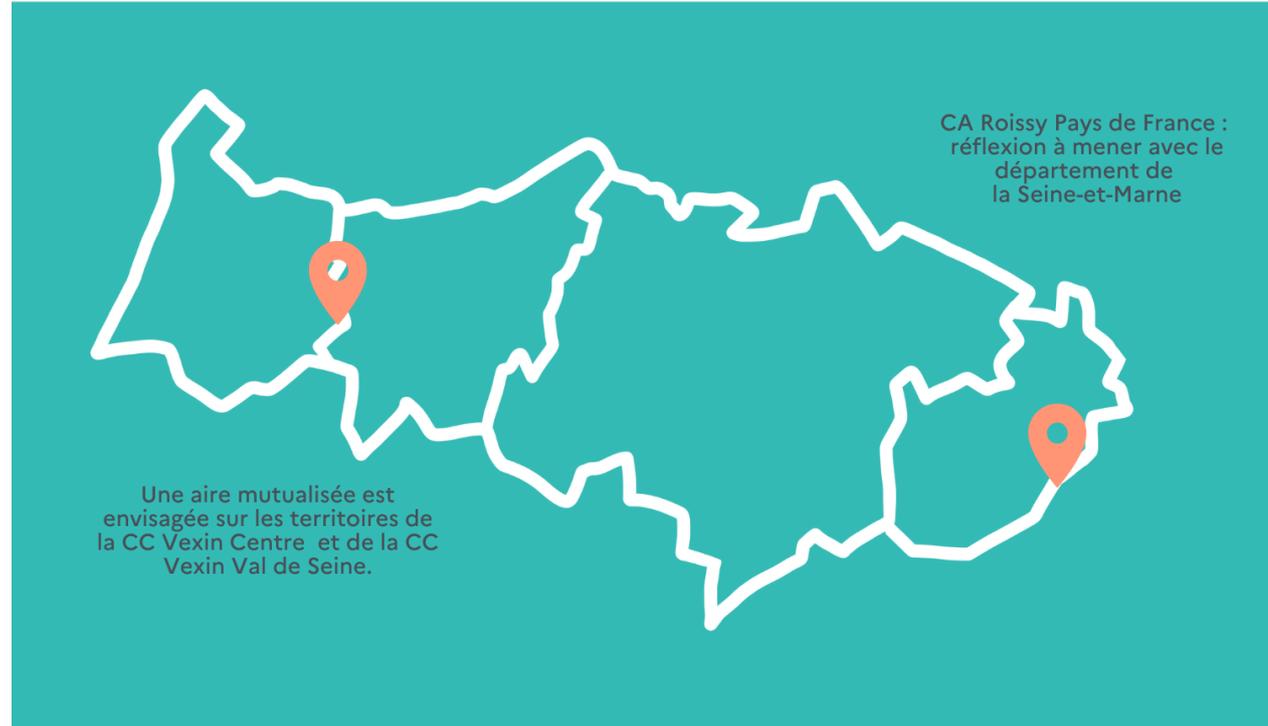


Bilatérales avec les EPCI

Les prescriptions du schéma approuvé le 23 février 2022

EPCI	État actuel 2022			État futur après réalisation des prescriptions		
	Places APA	Places TFL	Habitat adapté	Places APA	Places TFL	Habitat adapté
CA Cergy- Pontoise	132	32	0	81	166	70
CA Val Parisis	198	7	8	198	127	8
EPT Boucle Nord Seine (Argenteuil)	0	0	0	0	75	0
CA Saint Germain Boucles de Seine (Bezons)	34	0	0	34	0	0
CA Plaine Vallée	82	0	0	82	20	93
CA Roissy Pays de France	47	0	0	72	100	0
CC Carnelle Pays de France	0	0	0	16	20	0
CC Haut Val d'Oise	25	0	0	25	20	0
CC Sausseron Impressionnistes	0	0	0	16	9	0
CC Vallée de l'Oise et des 3 Forêts	14	0	0	14	36	0
CC Vexin Centre	0	0	0	16	10	0
CC Vexin Val de Seine	0	0	0	16	5	0
Total par équipement	532	39	8	570	588	171

Les aires de grand passage envisagées dans le Val-d'Oise



Le volet social



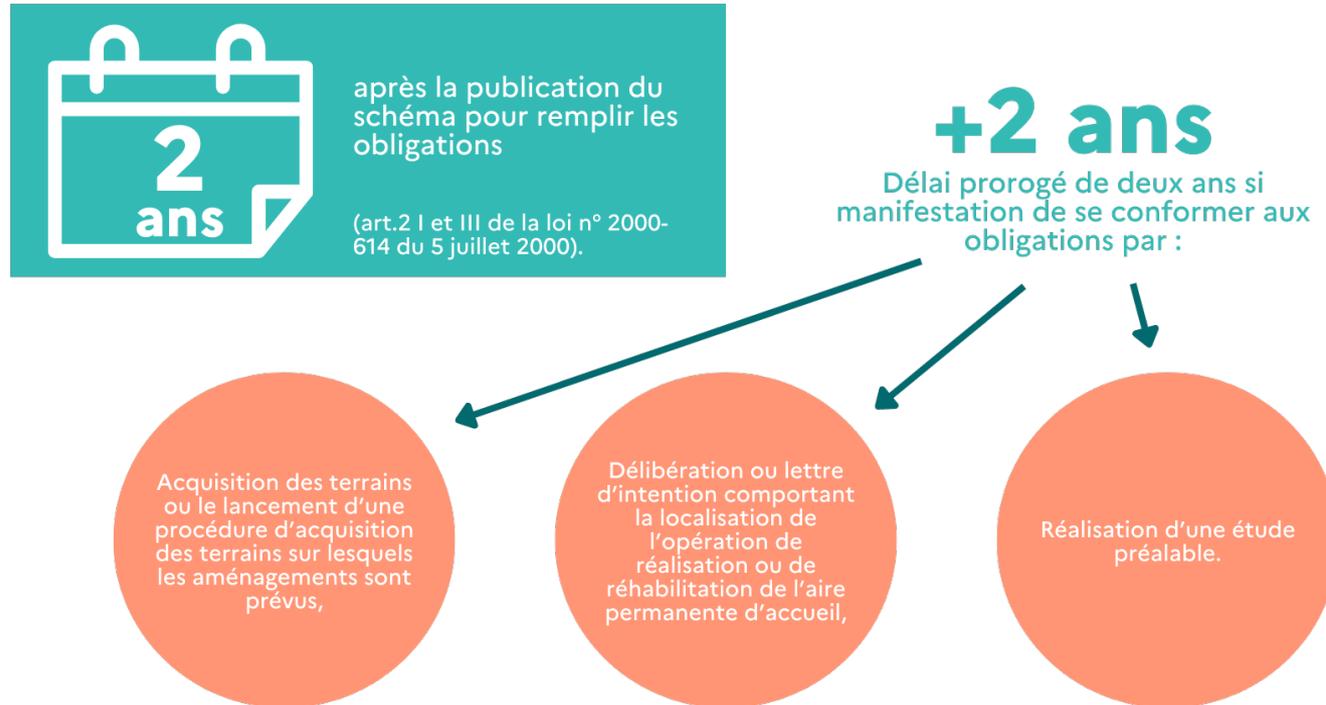
1

2

3

Principes de mise en œuvre, délais et financements

Les délais de mise en œuvre



Les aires permanentes d'accueil

présentation



décret du 26 décembre 2019

Les terrains familiaux locatifs

présentation



TFL: terrain familial locatif

d'écrit du 26 décembre 2019

Habitat adapté présentation

Pour les familles ne souhaitant plus voyager mais voulant garder partiellement un habitat caravane



Pièce de vie



Sanitaires

Une ou plusieurs chambre(s)



Emplacement pour caravane



Entre le droit commun et les politiques spécifiques d'accueil de gens du voyage

Financé en PLAI comme logement social

PLAi

Les aires de grand passage

présentation



décret du 5 mars 2019

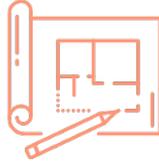
Le financement/les AAP en 2022



Le financement/les AAP en 2022



Appel à projets pour les subventions d'investissements du **programme 135**
(création de TFL et d'aires permanentes d'accueil)



Projets d'aires d'accueil et de terrains familiaux locatifs répondant aux normes fixées par le décret du 26 décembre 2019

Appel à projets pour les subventions d'investissement du **plan de relance**
(réhabilitation des aires permanentes d'accueil)
Dernière année en 2022



Aires permanentes d'accueil : aide plafonnée à 10 671 € par place



Terrains familiaux locatifs : aide plafonnée 21 000 € par place à compter de 2022



Réhabilitation des aires : aide plafonnée à 6402 € par place

1

2

3

Les projets en cours

Le projet d'Argenteuil

Les prescriptions
du schéma : **75 places
de TFL**



Relogement des 39
ménages occupant le
campement situé 192 rue
de Pontoise

MOUS

= projet de création de 35
TFL (70 places)

Maîtrise foncière du projet
par la ville, pas de
modification du PLU



Gestion locative en
délégation de service public



Subvention de 1 470 000 €
sollicitée

ARGENTEUIL



Le projet d'Argenteuil



Cergy-Pontoise

État actuel 2022

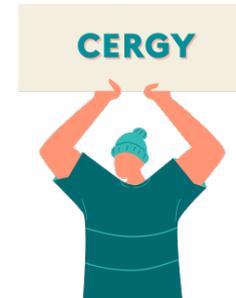
	Aire d'accueil	Terrains locatifs familiaux	Habitat adapté	Total
Cergy	25			25
Eragny				0
Jouy-le-M.	26			26
St Ouen l'A	28			28
Osny	26			26
Pontoise	27	32		59
Total	132	32	0	164
		164		

État futur après réalisation des prescriptions

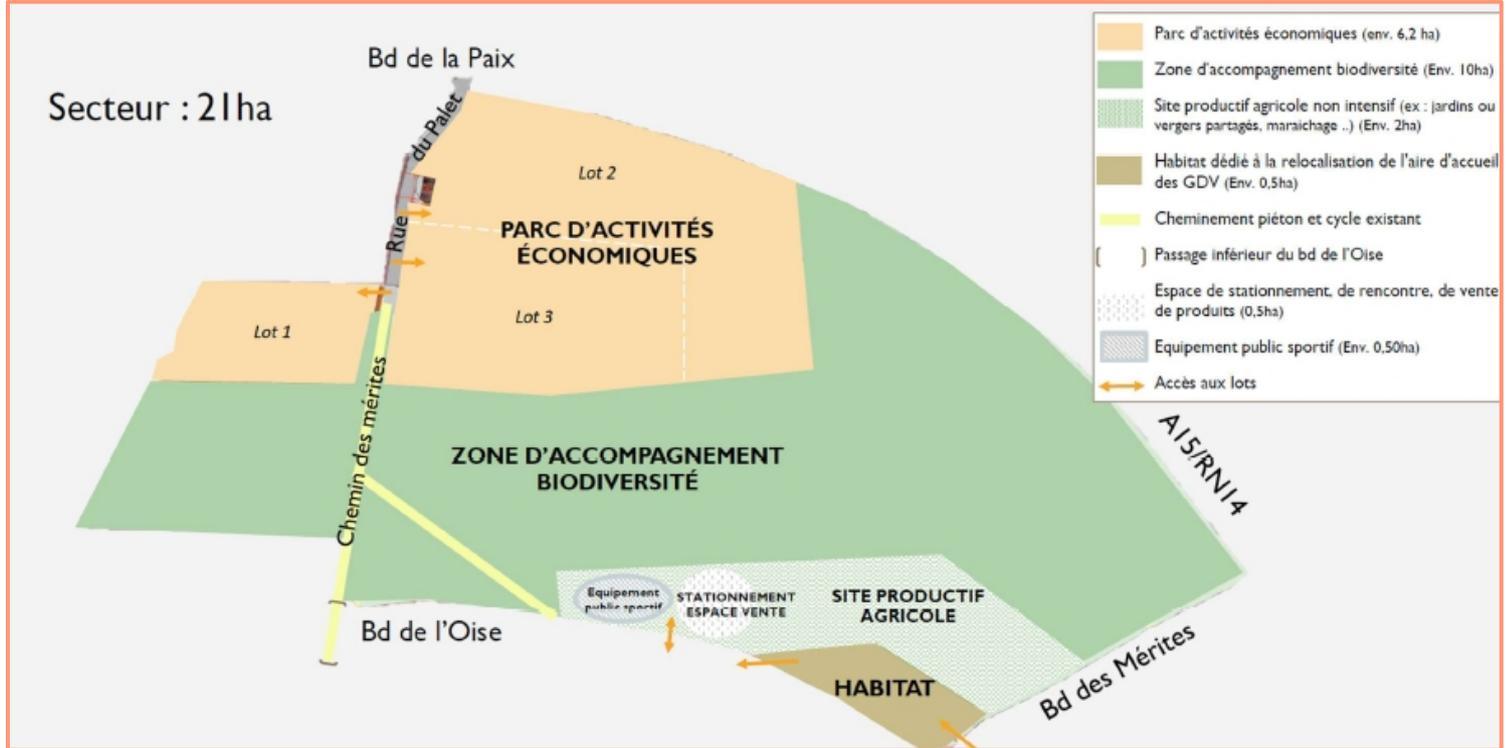
	Aire d'accueil	Terrains locatifs familiaux	Habitat adapté	Total
Cergy			40	40
Eragny		40		40
Jouy-le-M.		30	30	60
St Ouen l'A	28	40		68
Osny	26	24		50
Pontoise	27	32		59
Total	81	166	70	317
		317		

Le projet de Cergy

Le projet de Cergy fait partie de l'opération d'aménagement du secteur Est de la Plaine des Linandes.



Le projet de Cergy



Autres projets inscrits dans les CRTE

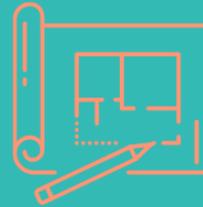
CC CARNELLE

Etude d'un projet d'aire
d'accueil



CCSI

Projet d'une aire
d'accueil de 9 places à
Ennery



CAPV

Construction de 93
habitats adaptés,
accompagnement social et
insertion économique des
ménages relogés, livraison
fin 2024

Requalification de la Butte PINSON



Projet d'aménagement global, sur environ 122 hectares, situé sur quatre communes : Groslay et Montmagny pour le Val-d'Oise (95) ; Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine pour la Seine-Saint-Denis (93).

Le projet comprend :

Création d'un parc régional et relogement de 93 familles issues des GDV



Projet multi partenarial
CAPV, Agence des
Espaces Verts, OPAC de
l'Oise, syndicat, ville, Etat

Réalisation de trois opérations d'habitat adapté, pour un total de 93 logements sociaux, maisons T2, T3 et T4 permettant d'accueillir une à deux caravanes sur la parcelle



3 tranches

1 tranche ferme de 20 logements site « Rouillons » à Groslay, livraison octobre 2022

1 tranche ferme de 25 logements et une tranche optionnelle de 10 logements site « Pintar » à Montmagny, livraison novembre 2022 et août 2024

1 tranche ferme de 31 logements site « Champ à Loup » et 1 tranche conditionnelle de 7 logements à Groslay, livraison juin 2023 et décembre 2024

Requalification de la Butte PINSON



Les Rouillons
Juin 2022



Les réhabilitations

CAPV : Domont-Bouffémont (24 places)

1ère phase des travaux en 2021 :
remise en état des voiries, subvention
de 47 705,30€

2ème phase des travaux en 2022 :
réfection des sanitaires et des
espaces verts, subvention demandée
153 669,60 €

L'EPCI finance sur ses fonds propres
le reste à charge

Travaux 2022



Les réhabilitations

CAVP : Sannois (14 places)

Rénovation du
chauffage des SDB



Subvention demandée
4 592 € HT



Pré-financement sur
fonds propres



Merci de votre attention





PRÉFET DU VAL-D'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rédaction : SHRUB/PPLH

Mise en forme : Amélie Pruvot, BVAT – canva.com

Direction départementale des territoires du Val-d'Oise – juin 2022